PRESENTATION DE PLAINTE CONTRE LE MAROC

Secteur de la santé Secteur administratif Secteur de la justice

Plaignante: Mme Siham LEKOUISSI. Courrier: 14 Avenue Jean Gagnant 87000 Limoges en France. Courriel: sihamlekouissi@gmail.com. Tél: (+33) 06.66.86.17.64



Introduction

Ce dépôt de plainte est précédé par un dépôt de plusieurs plaintes auprès de la cité judiciaire de la ville de Limoges en France, le 03 février 2023. Ces plaintes regroupent différents domaines :

- 1. Une plainte contre mon ex-mari M. BALAHACHI et l'imam M. Hassan IQUIOUSSEN pour une demande de divorce pour faute et violences conjugales.
- 2. Une plainte contre la résidence Poissonniers à Paris pour des préjudices moraux et physiques dus à un traitement de ma chambre avec un liquide toxique sans me prévenir à l'avance.
- 3. Une plainte contre des centres de formation à Limoges dont Pôle Emploi et ALIPTIC.
- 4. Une plainte contre le propriétaire de mon logement, nommé Limoges Habitat, propriétaire moral.
- 5. Une plainte contre l'hôpital Esquirol de Limoges pour plusieurs faux diagnostiques (erreurs médicales) ainsi que plusieurs épisodes de maltraitance.
- 6. Une plainte contre le gouvernement marocain et l'hôpital d'Inzegane.

Afin d'avoir une visibilité bien détaillée sur ces différents domaines, je vous invite à vous rapprocher de la cité judicaire de Limoges. À ce jour les dossiers sont en possession du bureau d'ordre pénal. Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



Table des matières

Intro	ductio	1	1			
A l'a	A l'attention de Mme/M. le Procureur du Roi					
Ouv	erture .		6			
Cooi	Coordonnées des personnes mises en cause					
1.	Hôp	ital d'Inzegane	7			
3.	Min	istre de la santé M. Khaled AIT TALEB	7			
4.	Min	istre de la justice M. Abdellatif OUAHBI	7			
5.	Min	istre de l'intérieur M. Abdelouafi LAFTIT	7			
6.	La fa	amille	7			
A.	Préam	bule	8			
Sect	eur adr	ninistration: Etablissements?	9			
1.	Dére	pulement	10			
	1.1.	Production documentaire	10			
	1.2.	Délocalisation de productions documentaires	10			
	1.3.	Numérisation	10			
	1.4.	Télécommunication	10			
	1.5.	Ressources humaines	11			
	1.6.	Dispersion administrative	11			
	1.7.	Surnombre d'établissement	11			
	1.8.	Séparation et spécialisation des tâches	11			
Témoignage personnel au sujet de l'hôpital (et autres)						
1.	Divi	sion par aile	13			
	1.1.	Aile Urgence	13			
	1.2.	Aile Psychiatrique	13			
	1.3.	Aile Mère- Enfant	13			
	1.4.	Aile Ophtalmologique	13			
2.	Pris	e en charge des patients	14			
	2.1.	Bilan sanguin	14			
	2.2.	Imagerie médicale	14			
	2.5.	Nourriture et toilette	15			
	2.6.	Ambulance	15			



	2./.	Corruption	15			
	2.8.	Présence des animaux	15			
	2.9.	Vol des outils médicaux	16			
	2.10	. Vol de la nourriture	16			
	2.11	. Documents médicaux	16			
3.	At	tentes	16			
Sect	eur d	les droits de l'Homme : Mon témoignage	17			
1.	M	on séjour en 2020	18			
2.	De	evoirs gouvernementaux	21			
3.	At	tentes	21			
В.	Desc	cription de ma plainte principale	22			
Secteur de santé : Hôpital d'Inzegane						
1.	De	éroulement général de mon vécu	23			
	1.1.	En mars 2020	23			
	1.2.	Entre mars et juin 2020	23			
	1.3.	Etat des lieux	24			
2.	Qı	uelques évènements vécus	26			
	2.1.	Première hospitalisation	26			
	2.2.	Seconde hospitalisation	27			
3.	Pr	euve de mon passage	28			
5.	At	tentes	31			
Con	Conclusion					
Fin (in de Rapport					



A l'attention de Mme/M. le Procureur du Roi



Mme Siham LEKOUISSI 14 Avenue Jean Gagnant 87000 Limoges en France (+33) 06.66.86.17.64

> Madame, Monsieur le procureur du Roi Tribunal judiciaire de Inzegane Maroc

Objet : Dépôt de plainte.

Madame, Monsieur le Procureur du Roi,

J'ai l'honneur de vous informer des faits suivants :

- Les préjudices moraux et physiques dus aux incompétences et le non-professionnalisme des employés de santé de l'hôpital d'Inzegane.
- Les préjudices moraux et physiques dus aux dégradations de l'hôpital d'Inzegane.
- Les préjudices moraux et physiques dus aux incompétences des établissements marocains.
- Les préjudices moraux et physiques dus aux violences conjugales causé par mon exmari M. BALAHACHI.

En conséquence, je souhaite, pour ces faits, porter plainte contre :

- L'hôpital d'Inzegane.
- Chef du gouvernement M. Aziz AKHANOUCH.
- Ministre de la santé M. Khaled AIT TALEB.
- Ministère de la justice M. Abdellatif OUAHBI.
- Ministre de l'intérieur M. Abdelouafi LAFTIT.
- L'imam M. Hassan IQIOUISSEN.

Je vous précise que les preuves sont sous formats numériques.

Je vous remercie de considérer ce courrier comme un dépôt de plainte.

Dans l'attente des suites que vous donnerez à ce courriel, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Procureur du Roi, l'expression de ma plus haute considération.

Limoges, le 24 février 2023

Signature

Mme Siham LEKOUISSI



Ouverture

Il est inadmissible de ne réserver les bons gestes professionnels que pour une certaine classe sociale sans se préoccuper des besoins des autres habitants. Le Maroc, malgré l'effort de certaines personnes qui donnent leur vie, leur énergie et leurs compétences pour le développement du pays, certains s'amusent et profitent malheureusement de leur pouvoir pour mépriser le peuple et pour alimenter leurs comptes bancaires.

Ce que j'ai vécu à l'hôpital d'Inzegane m'a traumatisée et il me reste des séquelles encore aujourd'hui. J'ai découvert une autre classe sociale dans les sous-sols de notre terre marocaine, sur laquelle des hôtels cinq étoiles sont construits et des châteaux sont bâtis. Une classe sociale enfermée dans quelques mètres carrés sans bonne condition de vie, sans espoir, sans avenir, frappée et violée.

Peu importe l'état de santé de la personne, un être humain reste et restera toujours un être humain, dont la vie et l'existence sont inestimables. Il mérite de vivre dignement jusqu'à son décès. L'Etat est dans une obligation de fournir tout le nécessaire pour accompagner et rassurer les patients. Chaque personne doit être considérée comme une fin et non comme un moyen.

Régulièrement je me pose cette question : « Est-ce que le gouvernement est conscient de ses actes ? » La réponse ne pouvait être que « oui ». Oui, le gouvernement marocain est conscient de ses actes, mais l'esprit de la folie des grandeurs le domine.

Aujourd'hui, je dépose plainte contre ce gouvernement, nous ne pouvons pas laisser un tel sujet de côté. Des personnes souffrent dans les hôpitaux marocains et certaines décèdent sur la route avant d'arriver à l'hôpital ou même accouchent sur les trottoirs à cause du manque d'ambulance.

J'ai beaucoup souffert au Maroc en 2020. Le pire était quand j'étais enfermée dans l'hôpital d'Inzegane.



Coordonnées des personnes mises en cause

Certains établissements ne possèdent aucune adresse visible et accessibles, un des problèmes que nous rencontrons en voulant être mise en contact avec un établissement marocain pour demander des renseignements.

1. Hôpital d'Inzegane

- Inzegane au Maroc
- 2. Chef du gouvernement M. Aziz AKHANOUCH
 - Rabat au Maroc.
- 3. Ministre de la santé M. Khaled AIT TALEB
 - Rabat au Maroc.
- 4. Ministre de la justice M. Abdellatif OUAHBI
 - Rabat au Maroc.
- 5. Ministre de l'intérieur M. Abdelouafi LAFTIT
 - Rabat au Maroc.

6. La famille

- Mme Fatima BNIFADENE : 21 Hey Essaada rue 1612 La Pergola Dcheira.
- Et sa fille: Mme Loubna AACHARAT: Agadir.
- Et ses filles: Mme Hafida AMALOU et Mme Mouna FILALI: France



A. Préambule



Secteur administration: Etablissements?



1. Déroulement

En 2020, je suis allée au Maroc pour renouveler mon permis de conduire, et j'ai été confrontée à de très nombreux comportements non-professionnels et de nombreux problèmes. A savoir :

1.1. Production documentaire

L'attestation d'hébergement est fournie dans une épicerie et est rédigée et signée sur un papier de beurre par un professionnel nommé Lmkadam.

Je découvre par la suite qu'il existe deux types d'attestation d'hébergement, une fournie par Lmkadam et une autre fournie par le commissariat. Les habitants ne connaissent pas le rôle de ces deux attestations et restent perdus.

Il n'y a aucune uniformisation administrative, personne ne rédige de liste de pièces à fournir aux administrations pour obtenir les papiers importants.

1.2. Délocalisation de productions documentaires

Aucun document n'est disponible directement dans les bureaux. Il faut systématiquement se rendre en librairie pour acheter de tels documents.

1.3. Numérisation

L'informatique est très loin d'être utilisée et appliquée partout au Maroc. En 2020, les papiers administratifs importants sont rédigés sur du papier de beurre dans la rue.

1.4. Télécommunication

Les établissements au Maroc sont difficilement joignables du fait de l'imprécision de l'adressage téléphonique et postal sur internet.

La plupart des professionnels au Maroc préfère utiliser leur téléphone portable en général à des fins frauduleuses.

Le Maroc utilise encore le Fax au lieu des courriels, ce qui pose des problèmes dans les échanges intra et internationaux.



1.5. Ressources humaines

Le Lmkadam est très difficile à trouver pour obtenir une attestation d'hébergement. Lmkadam est responsable de la délivrance de plusieurs documents. Une fois, j'ai été contrainte de le chercher pendant une semaine. Les employés en respectent les horaires de travail ni les pauses déjeuner. Ils arrivent très tard (10 h -11h), ils repartent très tôt (16h). Leur déjeuner dure parfois entre 11H30 et 15h surtout les vendredis. Le personnel mange et discute au travail. J'ai dû attendre plusieurs jours au commissariat pour récupérer ma déclaration de perte de mon ancien permis de conduire.

1.6. Dispersion administrative

Pour obtenir un seul papier important, comme le paiement du permis du conduire, il faut se déplacer entre plusieurs bâtiments éloignés les uns des autres, parfois introuvables. Après plusieurs refus et redirections vers d'autres endroits, j'ai été contrainte de déposer les pièces justificatives dans un bureau, d'acheter le papier des impôts dans la librairie, et de revenir payer le permis de conduire dans le centre d'impôts, aucun papier ne résume les procédures à suivre, tout se fait oralement.

1.7. Surnombre d'établissement

Au Maroc, les habitants sont perdus car nous ne connaissons pas le rôle des nombreux établissements dédiés par exemple à un seul document à fournir.

1.8. Séparation et spécialisation des tâches

Un employé écoute, un autre rédige, un autre signe la requête. Si un des employés n'est pas disponible, il faut revenir le mois prochain.



Témoignage personnel au sujet de l'hôpital (et autres)



1. Division par aile

1.1. Aile Urgence

La salle d'attente est très sale. De nombreux patients sont présents sur place. Le personnel soignant est en sous-effectif. Les médicaments nécessaires au soin sont indisponibles, par exemple, le patient doit lui-même aller acheter une seringue. Le personnel soignant est incompétent dans le domaine de la relation thérapeutique et de la communication avec le patient car non formé. C'est un agent de sécurité qui gère lui-même la demande des patients et leurs dossiers médicaux. L'hôpital souffre d'une absence totale de secret médical.

1.2. Aile Psychiatrique

C'est un lieu catastrophique, qui a provoqué une de mes pires visions d'horreur. Les patients sont nombreux et sont maltraités : viol, coups et incarcérations. Les conditions de vie sont atroces et inhumaines.

1.3. Aile Mère- Enfant

On peut y observer un nombre important de mamans enceintes. Les salles sont très sales. Les femmes sont allongées sur le sol. Le personnel est constitué de non-professionnels, non-formés à la bonne communication ni à la bonne prise en charge des femmes enceintes. Les conditions de vie y sont malsaines.

Cette aile comme les autres ailes, ne dispose ni de matériel ni d'outils indispensables dans un hôpital ordinaire. Un jour et en ma présence dans cette aile Mère-Enfant, j'ai été témoin d'un évènement douloureux, une maman a accouché d'un bébé souffrant. Ce n'est qu'après plusieurs heures d'attentes pour une ambulance que le bébé a été finalement transporté dans un véhicule (soi-disant une ambulance) vers l'hôpital Hassan II d'Agadir, l'hôpital d'Inzegane ne disposant d'aucun moyen pour aider le bébé souffrant.

1.4. Aile Ophtalmologique

En 2020, je suis allée dans cette aile pour une consultation ophtalmologique. Le soi-disant cabinet existe bel et bien mais il n'y avait personne à l'intérieur à mon arrivée. Après plusieurs recherches de personnel, j'ai finalement trouvé une personne dans le bâtiment situé à côté. J'ai expliqué à cette personne l'objet de ma venue. Après quelques secondes de réflexion, la personne m'a demandé de l'accompagner. Puis cette même personne a entamé avec moi une consultation très basique. A la fin de cette consultation cette personne a rempli un formulaire et m'a informée que je devais revenir dans les prochains jours car le médecin n'était pas là pour signer le document. Cette personne ne savait pas quand le médecin serait présent.



2. Prise en charge des patients

2.1. Bilan sanguin

A l'arrivée du patient à l'hôpital aucun bilan sanguin n'est fait. Si le bilan sanguin est fait, c'est la famille du patient qui ont la charge de transporter les sacs de tubes de sang vers un laboratoire, la famille du patient ont aussi la charge de retourner les résultats de ce bilan sanguin.

2.2. Imagerie médicale

Le personnel informe régulièrement les patients d'une absence des outils ou de leur indisponibilité.

Le patient doit lui-même chercher et effectuer l'imagerie (scanner, IRM, radio, échographie) quelque part à l'extérieur de l'hôpital.

Un jour, en ma présence, j'ai été témoin d'un évènement choquant : un jeune qui venait de vivre un accident, avec un pansement au niveau des bras et du pied avec une importante difficulté à se déplacer, était dans l'obligation d'aller chercher un centre d'imagerie à l'extérieur de l'hôpital pour une radio.

2.3. Salle d'attente

La prise et la gestion des rendez-vous est totalement désorganisée. Le patient doit arriver très tôt à l'hôpital pour récupérer un petit carton numéroté. Le patient attend son tour pendant de nombreuses heures. Il n'y a pas de salle d'attente. Les médecins ne respectent pas les horaires de travail et passent leur temps à discuter entre eux. Seuls les patients qui ont des connaissances dans l'hôpital peuvent consulter rapidement le médecin en passant par une autre porte ou parfois à la vue des autres patients, et si jamais un patient se plaint de ce geste, ce sera mal pris par le personnel soignant qui ne va pas hésiter à lui crier dessus.

2.4. Hôpital de quartier

Le patient est dans l'obligation de respecter ses consultations, d'être soigné dans son hôpital de quartier. Le patient n'a pas le droit de bénéficier d'une consultation dans un autre hôpital (d'un autre quartier).

Un jour, à Rabat, je me suis dirigée vers un hôpital à proximité de mon lieu de résidence (nouvellement installée). Après plusieurs heures d'attente, une personne a finalement décidé de communiquer avec moi et m'a demandé mon adresse. Elle m'a informée après toute cette attente que je ne serai pas accueillie dans cet hôpital car d'après mon adresse, j'étais affectée à un autre hôpital. Sans aucune réorientation de la part du personnel, je suis partie chercher cet hôpital en demandant ma route aux passants et aux pharmaciens. J'ai finalement fini par abandonner la recherche.



Un jour, à la ville d'Inzegane, j'ai été témoin d'un évènement déplaisant : une femme enceinte qui s'est présentée à l'hôpital, qui n'allait pas bien, a informé le personnel de son état. Un membre du personnel l'a informée que le médecin n'était pas présent et le reste du personnel lui ont demandé de s'orienter vers un autre hôpital de son quartier. La femme enceinte a supplié le personnel, et leur informait qu'elle risquait d'accoucher à tout moment et qu'elle ne pouvait pas marcher jusqu'à l'autre hôpital. La femme enceinte a quitté cet hôpital en larmes.

2.5. Nourriture et toilette

La nourriture est immangeable et n'est pas équilibrée.

Les toilettes sont particulièrement sales, les déjections des patients sont apparentes.

Parfois les toilettes, les salles de bain, les douches et la nourriture sont absentes, c'est indigne d'un lieu de soin.

L'hôpital souffre d'une absence d'auxiliaires de vie, pour le toilettage et l'habillage/déshabillage des patients.

2.6. Ambulance

Les ambulances sont insuffisantes. Les ambulances ne disposent pas d'équipements de premiers soins.

2.7. Corruption

Le personnel soignant est souvent corrompu. Ils réclament la corruption faute de quoi ils ne vont pas exercer leur métier.

2.8. Présence des animaux

De nombreux chats font leurs besoins à proximité des patients.



2.9. Vol des outils médicaux

Un sujet est souvent discuté parmi le personnel soignant, le vol des outils médicaux, des médicaments, de la literie, des produits électroménagers et sanitaires.

2.10. Vol de la nourriture

Autre sujet de conversation parmi le personnel soignant : le vol de la nourriture. Le personnel en charge de la gestion de la nourriture commande des produits qui ne seront jamais consommés par le patient. Les repas du personnel soignant et des médecins sont différents de ceux des patients.

Pendant mon hospitalisation à l'hôpital d'Inzegane, une patiente de nationalité étrangère, refusait de consommer leurs soi-disant repas. Le cuisiner de l'hôpital lui a donc apporté chaque jour vers 14h un repas différent de celui des autres patients. C'était le repas proposé au personnel et aux médecins, un repas bien équilibré (entrée, plat, dessert).

2.11. Documents médicaux

Un autre sujet souvent discuté entre les membres du personnel : le non-respect de la profession. Certains médecins préparent en avance des ordonnances (signées et cachetées), qu'ils mettront à disposition à n'importe quelle personne voulant les remplacer. Les remplaçants assurent donc la consultation et prescrivent les médicaments au nom d'un autre médecin.

3. Attentes

- Déposer plainte contre le ministre de l'intérieur M. Abdelouafi LAFTIT.
- Déposer plainte contre le chef de gouvernement M. Aziz AKHANOUCH pour violation des droits de l'Homme et pour l'état de dégradation des hôpitaux.



Secteur des droits de l'Homme : Mon témoignage



1. Mon séjour en 2020

Durant mon séjour au Maroc en 2020, j'avais l'occasion de faire un parcours touristique au cours duquel j'ai pu visiter plusieurs villes marocaines. Ce parcours qui a duré presque deux mois (janvier à février), m'a permis de découvrir deux tableaux, un premier tableau qui reflète les beaux paysages et la richesse des terres marocaines et le second tableau qui reflète une incompétence et une mauvaise exploitation de ces richesses ainsi qu'une mauvaise gestion du pays.

Ce parcours a débuté par la ville d'Essaouira où j'ai passé une nuit. C'était un vendredi, jour où j'ai malheureusement découvert que notre hôtel réservé sur booking.com n'est qu'une maison simple sans pancarte ni patente. J'ai pris donc une nuitée dans un Riad où j'étais contrainte de me doucher avec de l'eau froide (le responsable en a été informé le soir même). Le lendemain je me suis réveillée avec une fièvre et une angine. Le responsable du Riad a été informé de mon état mais il n'a procédé à aucun geste de dédommagement.

J'ai continué ma route vers la ville de Marrakech (Ourika, Okaimden, St Fadma, etc.), en laissant tomber toutes mes réservations sur booking.com. J'ai décidé de chercher moi-même et sur place les hôtels. J'ai visité presque tous les hôtels aux alentours de la place Jamaa El Fena. Ce que j'y ai découvert est écœurant : des petites chambres de deux mètres carrés non aérées ne possédant aucune salle de bain, les draps étaient sales avec à leur surface des impuretés et parfois des taches de sang, des couloirs sales où je pouvais remarquer la présence de quelques douches communes, où l'eau est froide avec un très faible débit. J'ai pu comprendre aussi que les chambres peuvent être louées pour une heure, et j'ai été témoin de quelques entrées et sorties de jeunes couples. J'ai finalement pris deux nuitées dans un hôtel, sur cette même place, qui paraissait propre visuellement, mais avec une très forte odeur de canalisation envahissant l'intérieur de ma cambre.

Ma prochaine destination a été le circuit de Ouarzazate, Tinghir, Zagoura, Kalaat Magouna, etc. les routes étaient magnifiques mais des apparitions m'ont bouleversée surtout en l'an 2020. Dans la journée je pouvais rencontrer des mamans portant du bois sur leur dos, ces mamans parcourent plusieurs kilomètres, habillées de simples sandales et de légers vêtements en plein froid d'hiver, afin de subvenir aux besoins de leurs familles. J'ai pu aussi rencontrer des enfants apparemment non scolarisés sur les routes, non protégés et très mal habillés. La nuit sur ce parcours est sombre et effrayante, pas de lumière autrement-dit pas d'électricité, les habitants se déplaçaient dans le noir en comptant parfois sur les phares des voitures.

Après ce long parcours, je retourne à ma ville natale d'Agadir (en passant d'abord par les montagnes de l'Atlas, Taroudant, etc.) où je n'ai pas hésité à suivre aussi un petit circuit qui englobait toute la région de Sous Massa Draa (Ait Melloul, Azrou, Dcheira, Ben Sergaou, Idou Tanane, etc). J'ai été malheureusement choquée et déçue par la transformation de ma ville et surtout par les enlèvements des monuments historiques de la ville : ElGassaa, qui marquait le plus grand évènement mondial, en 1987, la réalisation du plus grand couscous du monde, ainsi que la fermeture de Agadir Oufala, lieu qui marque un souvenir très fort et très touchant, 1960, le tremblement de terre de Agadir.



Toujours dans ma ville natale d'Agadir:

Les téléboutiques et les télécartes ont était enlevées, un changement a aussi touché le transport, les taxis ont été changés mais malheureusement les véhicules ne répondent à aucun cahier des charges, l'accessibilité reste difficile, les taxis ne sont pas pratiques.

Les bus qui sont présents sur place sentaient très mauvais et les arrêts sont mal identifiés, il n'y a aucune accessibilité pour les personnes en situation de handicap et il n'y a aucun respect des horaires de passage du bus.

La route de Taghazoute a été désertée, les plages de Taghazoute ne sont plus visibles, il y a un désordre bien marqué. J'ai pu aussi comprendre que des terres à Taghazoute ont été enlevées de force à leurs propriétaires.

Le souk El Hed, est désorienté et très sale. Les lieux dédiés à la vente des animaux sont étroits et sentaient très mauvais. Les animaux sont maltraités.

J'ai pu être la spectatrice d'une maltraitance atroce envers des animaux de la Vallée des oiseaux. Les animaux qui y sont présents ne sont pas nourris.

Une forte présence de poubelles et d'ânes. Les quartiers sont très sales et parfois ne sont ni bétonnés ni goudronnés.

Sur certaines routes, j'ai pu remarquer de très grands ronds-points gênant la circulation, l'absence de passages piéton et tout ce qui aide à la bonne pratique du code de la route.

Il n'y a pas d'espaces verts dans les quartiers, aucun parc. Les habitants se reposent parfois en s'asseyant dans les ronds-points ou par terre devant les commerces. J'ai pu aussi remarquer que les trottoirs dédiés aux passants sont utilisés comme terrasse par des cafés-restaurants.

Il y a une forte présence des écoles privées, j'ai constaté la présence de crèches dans les rez-dechaussée des immeubles, ces crèches ne respectent aucune condition sanitaire. Les auxiliaires de crèche ne sont pas formées pour pratiquer ce métier, n'importe qui peut désormais ouvrir une crèche et accueillir des bébés et des enfants.

Il y a une absence totale de bibliothèques, de médiathèques et d'espaces ludiques. Une absence totale de services sociaux.

Il y a une absence totale d'entreprise d'aide à la personne et d'agence de recrutement. Les femmes qui travaillent dans le ménage sont dans une obligation de faire le trottoir afin de suivre des particuliers ou monter dans des voitures avec n'importe qui, certaines d'entre elles sont violées, frappées ou mal payées. Les stagiaires ne sont pas payés, certains chefs d'entreprise exploitent les employés pendant des années sans salaire. Certains employés sont exploités par des chefs d'entreprise sans aucun contrat de travail ni mutuelle ni sécurité sociale. Certains chefs d'entreprise exploitent des enfants âgés de moins de dix-huit ans voire de moins de quatorze ans dans des activités manuelles et très dures, parfois sans salaire.



Les commissariats sont sales et puent, les cellules de garde à vue ne répondent pas aux normes du respect des droits de l'Homme, les détenus ne sont pas nourris ni hydratés, ils comptent sur leurs familles pour leur apporter de quoi se nourrir et se couvrir. J'ai pu aussi comprendre qu'ils sont plusieurs dans les cellules sans aucune condition sanitaire ni couchage et certains d'entre eux sont frappés devant tout le monde. Il y a une mauvaise gestion de l'enregistrement de plaintes. Les commissariats sont désordonnés.

J'ai pu observer la présence fréquente des enfants et des jeunes sans logement qui dormaient directement sur le sol. Ces jeunes dormaient par terre sans matelas ni couverture, se nourrissaient des déchets des poubelles et portaient dans leur main un sac en plastique contenant le Cilissione (Une colle qui agit comme une drogue) qu'ils aspiraient. En face de ces jeunes et directement devant leurs yeux passaient des voitures de luxe et des enfants bien habillés portant un sac à dos avec des fournitures scolaires, des cahiers, des livres, des crayons et portant parfois dans leurs mains des sandwichs et des gâteaux au chocolat. J'ai pu comprendre aussi que certains de ces jeunes vivaient auparavant dans des orphelinats mais ils étaient exclus de cet endroit après dix-huit ans pour se retrouver dans la rue sans aucun avenir.

Concernant les visites royales, les responsables de la ville plantent des arbres tout au long des avenues, repeignent les trottoirs et nettoient les routes mais une fois la visite royale terminée, la ville revient subitement à son état initial, les responsables enlèvent les arbres, désertent et abandonnent la ville pour une autre vague de saleté.

J'avais aussi l'occasion dans le passé de visiter les villes, Rabat, Casablanca, Chefchaouen, Salé, Kénitra, etc. et je pourrais dire que ces villes rencontrent les mêmes problèmes cités ci-dessus et ci-dessous, voire pire.

Toujours en 2020, en période de pandémie du Coronavirus, cette dernière a révélé les secrets et a dévoilé les mensonges de certains responsables sur le développement, l'avancement du pays et surtout les chiffres qui ont été présentés comme échelle de réussite des projets au niveau national : taux de chômage, taux de pauvreté, pouvoir d'achat, éducation, habitat et santé, des sujets qui ont été présentés par certains responsables comme des projets aboutis.

Les habitants pendant le confinement se retrouvaient enfermés pendant plusieurs heures (jours, semaines et mois) entre quelques mètres carrés sans fenêtres et sans aucune possibilité d'aération. Les habitants se retrouvaient sans revenue, sans nourriture, sans eau ni électricité. Concernant l'éducation et les cours en distanciel, les habitants n'étaient pas tous équipés ni en possession d'ordinateur ni d'internet. J'ai pu aussi visionner comme tous les Marocains des violences de la part de certains responsables envers les habitants, un habitant a été giflé en pleine rue sans aucune raison, une patiente à l'hôpital Hassan II d'Agadir que les soignants avaient abandonnée sur un brancard pendant de nombreuses heures sans nourriture. Les personnes âgées, les femmes enceintes et les personnes en situation critique et de handicap étaient la cible d'une ignorance et d'une souffrance extrême.



2. Devoirs gouvernementaux

Le peuple marocain doit bénéficier de tous ses droits, à savoir le droit à la vie et à la liberté, le droit à l'éducation, le droit à la santé, le droit à la sûreté, le droit au travail.

Le gouvernement marocain n'est malheureusement pas sur la même longueur d'onde que les besoins des habitants et n'est pas formé ni informé de son devoir vis-à-vis du peuple qui se retrouve toujours affaibli par de nombreuses promesses d'amélioration qui ne seront jamais tenues.

Chaque quinquennat, un nouveau visage, de nouvelles espérances. Des personnages célèbres doués de rhétorique qui savent comment faire pour rallonger et faire trainer les vies d'autrui sur un chemin instable, parsemé d'embuches, tout le long de leur existence.

Exercer le métier d'un chef de gouvernement n'est pas une vocation ni un loisir. Cette fonction est une responsabilité importante et délicate. Elle n'est pas donnée à tout le monde mais est réservé aux personnes charismatiques, matures, mentalement et intellectuellement équilibrées. Plus le gouvernement est sain, fort et solide, plus le pays est serein et stable.

C'est bien triste d'assister au serment des membres de ce gouvernement en train de jurer devant Dieu qu'ils seront sérieux dans leurs actions, qu'ils respecteront leurs fonctions et qu'ils donneront leur vie s'il le faut pour la protection de leur patrie. C'est triste aussi de découvrir après quelques mois que leur serment n'était qu'une citation d'un de leur scenario théâtral.

Garder le même rythme, un simple remplacement du chef du gouvernement à la fin de son quinquennat, n'amuse plus personne, c'est devenu amer, il faut procéder à leur jugement pour tout ce qu'ils avaient commis comme erreur contre le peuple marocain.

3. Attentes

- Déposer plainte contre le ministre de l'intérieur M. Abdelouafi LAFTIT.
- Déposer plainte contre le chef de gouvernement M. Aziz AKHANOUCH pour violation des droits de l'Homme et pour l'état de dégradation des hôpitaux.



B. Description de ma plainte principaleSecteur de santé : Hôpital d'Inzegane



1. Déroulement général de mon vécu

1.1. En mars 2020

Après la fermeture des frontières marocaines par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Roi du Maroc, le vendredi 13 mars 2020, je ne suis pas parvenue à rentrer du Maroc vers la France, comme je l'avais prévu au départ.

1.2. Entre mars et juin 2020

Le gouvernement marocain a décidé de nettoyer les rues afin d'endiguer la transmission du virus. Un après-midi, les employés ont appliqué un traitement sur la porte de ma maison. Une odeur s'est engouffrée dans la maison et je l'ai inhalée. Quelques minutes après, quelqu'un avait envoyé sur WhatsApp une vidéo des employés en train de traiter ma rue.

Après ces événements, j'ai commencé à sentir une faiblesse dans mon corps. Je voyais flou et les lumières commençaient à m'éblouir. Le deuxième jour, je suis tombée sur mes genoux avec de fortes douleurs dans les poumons, je rencontrais des difficultés pour respirer, j'avais les mêmes douleurs que celles décrites auparavant.

A la suite de ces événements, j'ai été transportée en urgence à l'hôpital d'Inezgane, où l'on m'a injecté le contenu d'une seringue prescrite par un généraliste, un liquide jaune (l'infirmière m'avait dit : « soit tu prends l'injection, soit on t'enferme avec les fous »). C'est après cette injection forcée que j'ai rencontré un premier psychiatre, une femme, qui m'a proposé un rapatriement que j'ai refusé et ensuite une seconde femme psychiatre, qui m'a proposé une hospitalisation sur-le-champ que j'ai refusée et elle m'a seulement prescrit des médicaments. Pendant ces événements la mère m'a laissé tomber et est rentrée avec le beau-frère (le mari de la sœur 3)). A la sortie de l'hôpital, j'ai été choquée de cet abandon.

Après quelques jours passés à la maison, j'ai changé d'avis et j'ai décidé de me faire rapatrier. Pour ce faire, j'ai contacté le consulat français d'Agadir. Ce dernier m'a informée qu'ils ne faisaient pas le rapatriement et que je devais prendre un billet d'avion sur le site web. M. BALAHACHI a essayé aussi de son côté de communiquer avec le consulat français d'Agadir mais en vain. Il a aussi essayé d'obtenir l'aide du Dr Meriem Malek, mais elle a refusé malgré la nécessité des soins.

Les souvenirs, l'enfermement, l'absence de réponse de ma mère lorsque je lui ai demandé la cause d'un tel abandon et l'absence de réponse des sœurs 2) et 3) lorsque je leur posais des questions sur les procédures judiciaires qu'elles avaient entamées auprès de l'avocat, du juge et de la cour d'appel en mon absence, tous ces événements m'ont anéantie. La sœur 2) m'avait dit simplement au téléphone : « C'est le gouvernement qui t'a fait ça ».



Pendant que j'étais au téléphone à entendre cela, un grand véhicule de pompiers, la police, une dizaine de soldats de l'armée et leur médecin femme et l'ambulance ont été appelés. Je suis descendue devant la porte d'entrée. Je me suis laissé conduire par l'armée dans l'ambulance. J'ai été conduite à l'hôpital psychiatrique d'Inezgane où j'ai passé quinze jours (ma première hospitalisation au Maroc).

Quand je suis sortie, la famille a recommencé à me provoquer. Ils me cachaient les médicaments, et quand je les cherchais, ils me disaient, « c'est toi qui les as posés ici, tu ne te rappelles pas ». Ils ont ouvert les portes de la maison et du clapier pour que le chat errant aille tuer mes lapins. Ils m'accusaient d'avoir laissé ouvertes les trois portes (clapier, terrasse et maison). Ils m'accusaient de prendre la douche plusieurs fois dans la nuit. Ils me disaient que je montais et descendais plusieurs fois en pleine nuit. Le frère, entrait dans ma chambre sans mon accord et m'ordonnait de prendre mes médicaments qu'il avait dissimulés au préalable. Quand j'ai parlé à la sœur 3) de mes souvenirs de Paris, elle m'affirmait que je devais arrêter de parler de cela, car c'était un délire selon elle.

Une nuit, je leur ai demandé qui avait appelé les soldats, les pompiers, la police et l'ambulance avant ma première hospitalisation. Le frère a commencé à crier, à m'accuser de nuisances et de dérangements, et après un échange il a frappé ma tête contre le mur, il a demandé à la mère d'aller chercher des cordes, elle lui a donné des foulards, il a ensuite attaché mes mains et mes pieds et a voulu fermer ma bouche avec du scotch mais la mère a refusé. Je commençais à ne plus pouvoir respirer et mes mains devenaient bleues, j'ai supplié plusieurs fois la mère de me détacher au moins les mains que je ne sentais plus et qui me faisaient mal, en lui disant : « Même si tu ne m'aimes pas, fais-le au nom de Dieu! », elle a refusé et m'a dit : « Tu connais Dieu toi? Tu connais Dieu?! Toi tu ne connais pas Dieu! » et m'a dit une autre phrase : « Vas où il y a des poux et où on viole les filles! ». Pendant qu'ils étaient en train de préparer le sac pour une seconde hospitalisation, j'ai pu détacher mes mains et mes pieds, et j'ai glissé sur les escaliers, car je ne sentais plus mes pieds, jusqu'à l'extérieur. Je me suis réfugiée chez le voisin. Puis j'ai été reçue par quelques soldats qui m'ont conduite à l'hôpital psychiatrique où j'ai passé un mois.

1.3. Etat des lieux

Un agent de sécurité te récupère à ton arrivée et te jette derrière une porte blindée et il referme derrière lui. C'est au patient de faire sa place.

L'hôpital est composé de deux zones, la zone des femmes et la zone des hommes faisant face, zones séparées par un petit hall, et un grillage. Dans le petit hall, il y a deux cellules.

La zone des femmes, de 50 mètres carrés environ, est constituée de quatre cellules, deux soidisant salons et une soi-disant salle de bain.

Les cellules aveugles de trois mètres carrés comportent une toilette à la turque sans porte et une soi-disant chambre avec un soi-disant lit. Les cellules sont insalubres, le toit est détruit, les toilettes sans seau pour prendre l'eau, juste un robinet très sale.

Le premier salon comporte cinq lits collés sur le sol, le second salon comporte huit lits collés au sol.



Les vieux matelas en plastique sentent très mauvais et très fort et abritent des poux.

Les couvertures sont particulièrement sales, pleines de poux.

Les toilettes ne disposent pas de papier hygiénique, ni de produit hygiénique, ni lavabo, il y a juste un trou pour faire ses besoins à la vue de tout le monde (devant les patientes, devant les hommes agents de sécurité, infirmiers, médecins, et devant des hommes inconnus).

La soi-disant salle de bain commune est composée de deux pièces, une pour déposer les affaires et une pièce pour se laver. Cette salle est toujours mouillée. Aucun bouton pour appeler le personnel. Il y a deux robinets à l'ancienne à un mètre du sol. Il y a sous les robinets une cuve en béton. Il n'y a ni shampooing, ni savon, ni dentifrice, ni brosse à dent, aucun objet d'hygiène. Il n'y a rien pour contenir de l'eau. Le débit de l'eau est très faible et l'eau est froide et devient tiède à partir de 14h. Les personnels de service essaient de laisser les robinets ouverts pour remplir la cuvette d'eau tiède. Le patient qui a fini de se doucher doit rester enfermé dans la douche jusqu'à l'heure qu'il a donnée au personnel pour lui ouvrir. Cette salle de bain est parfois occupée par les hommes.

Une cellule est toujours fermée (c'est la seule cellule qui se ferme) et contient des personnes qui sont jetées par terre sans couverture sans nourriture ni rien du tout pendant plusieurs jours. Une fois deux infirmiers en ont fait sortir un homme très âgé presque nu avec la peau sur les os, très maigre. Les gens sont frappés et piqués avant d'être jetés pendant plusieurs jours dans cette cellule. Quand ils y enferment plusieurs personnes, ils enferment des personnes d'abord dans la partie chambre qui se ferme avec une première porte, et les autres dans la partie avec les toilettes ouvertes. Celui qui est enfermé dans la chambre n'a pas de toilettes, doit faire ses besoins à même le sol, et n'a ni matelas ni nourriture. Les infirmiers se contentent de leur passer le gobelet et les médicaments par le grillage carré de la porte.

Il y a eu, pendant le dernier mois, deux événements. Un homme trouvé mort un matin dans les toilettes et une tentative de suicide par immolation qui a coupé l'électricité dans tout l'hôpital, dans les deux zones avec une forte odeur de tuyau de plastique brûlés. Après cet événement, le directeur décide de rajouter plusieurs épaisseurs de grillage afin d'éviter que les patients se pendent.

Parfois il n'y a pas de matelas sur le sommier, le nombre de patients dépasse le nombre de lits, des patients dorment par terre, parfois sans couverture sur le sol, il n'y a pas d'oreiller ni casier pour ranger les affaires. Il n'y a pas de récipient ni bouteille pour prendre l'eau. Le salon avec les huit lits abrite en général des personnes totalement altérées psychiquement, qui font les besoins sur eux, frappent les autres patientes, insultent et sentent les fèces. Toutes les patientes ont des poux dans les cheveux.

Les infirmières donnent les médicaments trois fois par jour, à des horaires non respectés. La prescription n'est pas respectée (nature du médicament et quantité) il n'y pas d'enregistrement des prises de médicaments, les comprimés sont à l'air libre dans une boite et mélangés. Les comprimés sont donnés au hasard. La drogue est un sujet de discussion dans l'hôpital, les patientes fument la cigarette dans la zone des femmes.



La nourriture : le matin un pain rond, sec avec de la confiture et un thé trop sucré donné à ceux qui ont un récipient. A midi, un pain rond, sec, avec une garniture parfois piquant de poivre noir. Pour le dessert, on nous donne une pomme minuscule. Le dîner, non précédé de collation, consiste en un pain rond et sec avec de la garniture dedans, sans dessert. On mange sur le lit, certaines mangent par terre, et d'autres ne mangent pas du tout. Le vendredi après-midi, ils nous ramènent le couscous mangé par terre, sans cuillère, avec le mains sales, certaines jouent avec le couscous, certains ne parviennent pas à en prendre.

Il n'y a pas de téléphone, pas d'horloge, pas de télévision, pas d'espace pour des activités, on ne sort pas dans le hall, on ne voit pas le ciel.

Le personnel qui fait le ménage passe avant le petit déjeuner et quand elle a fini de nettoyer, toutes les patientes commencent leurs besoins dans les toilettes qui se bouchent rapidement car pas de seau pour y verser de l'eau et finissent leurs besoins dans le couloir. Dans la journée, certaines patientes jettent le pain par terre et dans la poubelle, vidé de leur garniture. Ce pain est pris par des patientes affamées et inconscientes, dans l'après-midi.

En général, il y a deux cellules qui sont occupées par des patientes qui passent leur journée à chasser les autres patientes pour qu'elles ne fassent pas leurs besoins. Les lumières sont coupées après le passage du dernier charriot de médicaments, jusqu'au matin. Il y a un détecteur de présence dans les toilettes qui fonctionne rarement. Il y a aussi des chats qui viennent faire leurs besoins, et accoucher.

Le viol des patientes est également un sujet de discussion. Il n'y a pas de régime adapté pour les personnes diabétiques ni de respect de prise de l'insuline. Il n'y a pas de bilan sanguin à l'entrée, pas de suivi de la santé des patients.

2. Quelques évènements vécus

2.1. Première hospitalisation

A mon arrivée, les infirmiers m'ont donné du Nozenon dans le hall de l'hôpital, l'agent de sécurité est venu me récupérer dans la nuit, a ouvert la zone des femmes, m'a jetée à l'intérieur et a fermé la porte derrière moi.

Une infirmière m'a demandé de venir pour l'attendre dans le hall (entre les deux zones) en m'asseyant sur un brancard. Les personnels ont ouvert la porte de la zone des hommes. Un homme est venu me voir, s'est assis à côté de moi et commençait à dialoguer mais je n'ai pas répondu, en m'écartant de lui. L'agent de sécurité était là et regardait par la fenêtre sans aucun mot. Après l'infirmière m'a demandé de regagner ma chambre et a fermé la porte derrière moi.



Dès le lendemain, je découvre un nouveau monde, de nouveaux visages encore inconnus, et lors de la distribution du déjeuner, un homme du personnel, non-infirmier, m'a demandé si je prenais de la drogue.

Les médicaments sont donnés au hasard par les infirmières. Certains effets secondaires commençaient à venir, un gonflement nasal accompagné de saignements.

La consommation du pain et de sa garniture a provoqué des blessures sur les commissures de mes lèvres.

Je souffrais d'une constipation sévère due au régime, à l'absence de produit d'hygiène (papier toilette) et au manque d'intimité.

Cette hospitalisation a duré 15 jours.

2.2. Seconde hospitalisation

A mon arrivée, Adil l'infirmier et une autre infirmière m'accueillent, et Adil lui demande de me donner deux types de médicaments que je ne connais pas et demande à l'agent de sécurité de m'enfermer dans ma zone.

Le lendemain, j'ai rencontré Dr Hicham avec qui j'avais un entretien d'admission. Lors cet entretien, il m'avait posé les questions sur ce qu'il s'était passé avec la famille, mon vécu et surtout ce qu'il s'était passé à Paris, il avait noté tout cela sur un formulaire et a accordé mon hospitalisation.

Pendant cette hospitalisation

J'ai vécu les mêmes douleurs que lors de la première hospitalisation.

J'ai vécu plusieurs épisodes de douleurs respiratoires sévères qui durent en général de la prise des médicaments de midi (surtout après le soi-disant déjeuner), jusqu'à 08h au lendemain, je reste souffrante et immobile sur le lit.

Les infirmiers m'obligeaient à prendre n'importe quel médicament et n'importe quelle quantité qui peuvent aller de deux comprimés et demi jusqu'à trois comprimés du Nozenon, matin, après-midi et soir. Parfois c'est un mélange de plusieurs médicaments. Un jour, Mme Najia, l'infirmière, m'avait dit : « Ici tu prendras ce qu'on te donne et tu feras ce que tu veux quand tu vas rentrer chez toi. ». Un infirmier m'a sorti plusieurs fois un comprimé blanc sous forme d'une tablette de la poche de sa veste et m'ordonne de le prendre.



Une fois j'ai refusé de prendre les comprimés, ils m'ont demandé de prendre trois comprimés d'un médicament que je ne connaissais pas, j'ai demandé qu'ils vérifient au moins l'ordonnance ou qu'ils me donnent le nom du médicament. L'agent de sécurité et Adil, après mon refus, m'ont transportée dans le hall et m'ont fixé agressivement sur un brancard afin qu'une infirmière me pique. Finalement j'ai cédé pour éviter qu'il ne me casse pas un bras, l'infirmière m'avait donné deux comprimés au lieu de trois. Avant de me lâcher le bras, l'agent de sécurité m'a tordu sévèrement le bras. A cause de cette douleur, j'ai crié sur l'agent de sécurité en lui disant : « Le Roi Mohamed VI doit être au courant de ce que qu'il se passe ici! », l'agent de sécurité après avoir insulté le Roi il m'a dit : « Va le dire même au Roi Mohamed V ».

3. Preuve de mon passage





ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE LA SANTE DELEGATION PREFECTORALE CENTRE HOSPITALIER PREFCTORAL INEZGANE



المملكة المغربية وزارة الصدة المندوبية الإقليمية المركز الإستشهائيي الإطليمي إنزكان

Nom et Prénom : El Kouissi Sihame

Date de naissance : 1987 Date d'admission : 16/05/2020 Date de sortie : 15/06/2020

Médecin traitant :+212 653.02.68.67

Rapport médical

Mme. Sihame El kouissi, âgée de 33ans, mariée et sans enfants. Résidente den France et d'origine marocaine. Ayant comme antécédents psychiatriques : deux hospitalisations en service de psychiatrie en France en 2018, pour une symptomatologie faite d'agitation psychomotrice associé à un délire de persécution et de revendication hypochondriaque et des troubles de raisonnements. Son humeur était euthimique et son affect était froid. La patiente a été admise chez nous pour des troubles de comportements avec un délire de persécution. Le diagnostic de schizophrénie a été retenu.

L'examen psychiatrique du jour (15/06/2020) : patiente calme avec une bonne tenu et un contact normal. Elle est euthymique et son affecte est émoussé. Elle ne rapporte ni de délire, ni des hallucinations. Son insight reste négatif, mais elle accepte le traitement. Elle ne rapporte pas d'insomnie, ni anorexie.

Le traitement actuel :

- Rispéridone 4mg par jour en deux prise
- Lévopromazine 200mg/j



Fait le : 15/06/2020

A : Inzegan

Signé :

Dozter Hicham LAARAJ Hickor Réside I Sychiatrie - Sedir



4. Important

Ce rapport médical est complètement mensonger. L'hôpital a maintenu l'épisode d'une erreur médicale et d'un faux diagnostic causé par l'hôpital Maison Blanche à Paris et l'hôpital Esquirol à Limoges.

Je ne reflète pas leur diagnostic. Aucun médecin n'a pu attester à l'écrit ce diagnostic, tout s'est fait oralement. Les médecins ne donnent aucune précision sur le contenu de mes propos. Les médecins justifient leur faux diagnostic pas l'utilisation d'un jargon tout-venant.

A chaque fois que je parle de mes souvenirs et de mes douleurs les médecins me proposaient ou bien m'imposaient une hospitalisation.

Il faut vraiment faire preuve de bêtise pour ne pas comprendre que ces professionnels utilisent ce diagnostic pour continuer à dissimuler le crime et les méfaits de leurs complices.

5. Attentes

- 1. Déposer plainte contre l'hôpital d'Inzegane.
- 2. Déposer plainte contre le ministre de la Santé M. Khalid AIT TALEB.
- 3. Déposer plainte contre le ministre de la Justice M. Abdellatif OUAHBI.
- 4. Déposer plainte contre le chef de gouvernement M. Aziz AKHANOUCH pour violation des droits de l'Homme et pour l'état de dégradation des hôpitaux.
- 5. Un rapport expliquant pourquoi l'hôpital d'Inzegane est toujours en activité.
- 6. Un rapport expliquant le décès de M. Lahcen LEKOUISSI le 08 mars 1999.
- 7. Dépôt de plainte contre la famille.
- 8. Un compte-rendu expliquant pourquoi mes dires sur mon vécu à la résidence Poissonniers ne figurent pas sur les rapports.
- 9. Un compte-rendu expliquant pourquoi mes dires sur mon vécu en général ne figurent pas sur les rapports.
- 10. Un compte-rendu expliquant pourquoi mes épisodes de suffocation, mes problèmes respiratoires ne figurent pas sur les rapports.



Conclusion

Le plus fort dévore le plus faible, c'est l'intitulé du slogan de la justice au Maroc où les droits de l'Homme sont radicalement violés, pendant que des membres du gouvernement se réjouissent d'une vie meilleure et paradisiaque.

J'ai reçu une maltraitance inhumaine et féroce. Chaque jour je disais : « C'est le dernier, je vais mourir », je vais mourir seule dans cet endroit insalubre et dans ces conditions cruelles et barbares alors que durant toute ma vie j'étais bien et je tenais la route. Parfois je perdais confiance en ma future liberté et parfois je me renforçais et je m'armais des images de violences physiques et morales que les patients subissent, pour me tenir debout, croire en ma sortie afin que je puisse transmettre et dire au monde entier ce qui ne va pas au Maroc, afin que je puisse au moins aider ceux ou celles qui n'ont pas pu trouver cet espoir et qui ont abandonné catégoriquement le fil de la vie.

Les habitants de la ville d'Inzegane ainsi que les employés savent qui est réellement M. Lacen LEKOUISSI et je suis sa fille l'adorable, « Bent Lakhlifa ».

Comme mon père, je ne vais jamais admettre ni accepter l'injustice quel qu'en soit le prix. Ce père nous a quitté à cause d'une erreur médicale, le lundi 08 mars 1999, et moi j'ai subi les mêmes douleurs dans le même hôpital et peut-être sur le même brancard, à l'hôpital d'Inzegane, où j'ai moi aussi reçu des piqures injustes, où j'ai beaucoup souffert et failli crever.

Mon vécu au Maroc est traumatisant. Les responsables de ces crimes doivent être jugés.



Fin de Rapport